Une série d'accidents dans la région

Une automobile est tamponnée par deux tramways, place Chevreul, à Roubaix

Les occupants sont indemnes

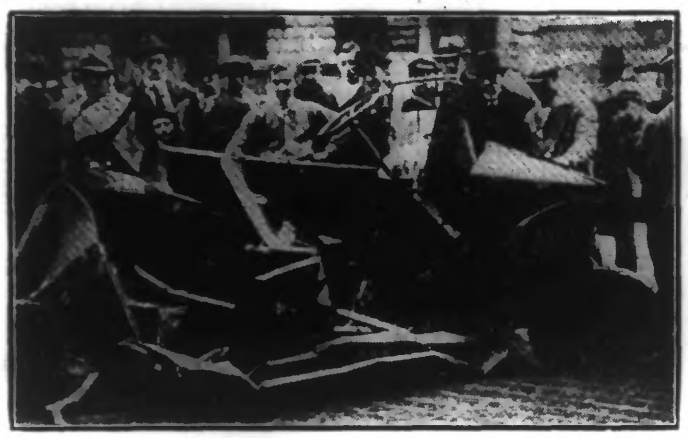

APRES L'ACCIDENT. — *Ce qui reste de l'automobile.*

Lundi matin, place Chevreul, est survenu un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Une automobile, après avoir été tamponnée par un tramway, a été projetée sur un autre tramway qui survenait au même instant et n'est sortie de ces deux chocs successifs que complètement démolie.

Par un hasard miraculeux, les deux personnes qui se trouvaient dans l'auto n'ont pas été touchées et en furent quittes pour la peur.

Voici comment l'accident s'est produit. Un peu après 8 heures, une automobile, pilotée par M. André Degroote, âgé de 57 ans, marchand de charbon, domicilié à Tourcoing 56, rue Verte, et dans laquelle se trouvait également une jeune fille, débouchait de la rue Nain et descendit la place Chevreul, face aux établissements Martin, pour gagner la rue Pasteur.

Un tramway « B », venant de la Gare, se trouvait à l'arrêt place Chevreul et allait se remettre en marche. M. Degroote crut pouvoir passer et continua sa route mais, à l'instant où il débouchait sur la rue de la Gare, un tramway « C », venant de la Place de Roubaix, survenait à vive allure. Le wattmann bloqua ses freins mais néanmoins le choc se produisit et l'automobile, atteinte au côté gauche, fut projetée sur le tramway « B » qui venait de quitter l'arrêt et arrivait en sens inverse. Tamponnée de nouveau, mais cette fois sur le côté droit, l'automobile fut finalement envoyée avec fracas à l'entrée de la rue Pasteur, où elle s'effondra.

On se précipita aussitôt au secours des automobilistes, mais ceux-ci, sans que l'on puisse expliquer leur chance, n'avaient reçu aucune blessure et en furent quittes pour une commotion. M. Degroote et la jeune fille ont pu regagner leur domicile peu après.

De nombreux curieux stationnèrent longtemps devant les débris de l'automobile, en commentant la chance inespérée de ses occupants.

Vers 11 h. 30, les débris de la voiture ont été enlevés. Les tramways ont été quelque peu détériorés.

Un automobiliste heurte un tombereau sur le Grand Boulevard et cause de multiples accidents

Il ajoute à sa maladresse le délit de fuite

Un automobiliste, qui s'est empressé de disparaître, a causé lundi soir, vers 17 h. 15, une grave perturbation dans la circulation sur le nouveau Boulevard, au « Buisson », à Marcq-en-Barœul. Voici dans quelles circonstances :

Un tombereau rempli de briques, conduit par M. Jules Descamps, charretier, 34 ans, domicilié à Marcq-en-Barœul, chemin Delmarle, venant de Saint-Maur et se dirigeant vers le Croisé-Laroche, se trouvait entre l'arrêt du « Buisson » et le « Pont de Dunkerque », tenant la droite, éclairé réglementairement. Une plate-forme attelée de deux chevaux, tournée en sens inverse, était arrêtée de l'autre côté de la chaussée au même endroit. Survinrent deux automobiles, l'une venant de Roubaix, l'autre de Lille. Les conducteurs voulurent faire passer leurs voitures entre les deux attelages, mais la place était trop restreinte; l'automobile venant de Lille heurta violemment le tombereau, en cassant les brancards et blessant le cheval à l'épaule gauche. Le charretier fut projeté sur le trottoir, à proximité de la ligne montante du Mongy; il en fut heureusement quitte pour quelques blessures au genou droit. On se souvient sans doute que c'est presque au même endroit que son frère fut tué dans un accident, il y a deux ans.

Quant à l'automobile, elle avait continué sa route.

Peu de temps après, venant de Lille, l'automobile de M. Jules Vroman, 30 ans, négociant en bois à Lille, demeurant à Chéreng, stoppa à quelques mètres du tombereau, son propriétaire craignant qu'un accident grave fût arrivé. Quelques instants après, elle fut emboutie par une seconde voiture. Le verglas ajoutant à la confusion, fit son œuvre. Successivement, quatre, cinq, six autos, peut-être davantage, se tamponnèrent, ce qui causa un long embouteillage, lequel fut encore accru par la collision de deux autos venant de Roubaix. Dans la bagarre, un bec de gaz fut renversé et complètement démoli.

Heureusement, tout se borna à des dégâts matériels. Le propriétaire du tombereau et de sa charge, M. Vanhan, entrepreneur à Marcq-en-Barœul, vint rassembler les briques et garer le tombereau en attendant l'arrivée du commissaire.

Un vieillard est trouvé sans connaissance

SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE DE LILLE A ROUBAIX

au Petit-Wasquehal

Victime d'un chauffeur qui s'est enfui, le vieillard a été relevé par un automobiliste, soigné et transporté à l'hôpital

Un accident grave s'est produit dimanche soir au « Petit Wasquehal », sur la route départementale de Lille à Roubaix, dans des circonstances qui n'ont pas été nettement définies. Il a été provoqué probablement par la maladresse ou la vitesse excessive d'un automobiliste, qui n'a d'ailleurs pas été retrouvé.

M. Georges Louart, ingénieur, demeurant à Roubaix, 173 rue Jules-Guesde, revenait de Lille en automobile par la route qu'emprunte le tramway « F » pour aller de Lille à Roubaix et vice-versa, quand, vers 18 h.30, arrivé au « Petit Wasquehal », à la limite de Wasquehal et de Flers, il aperçut soudain le corps d'un homme étendu sur le côté droit de la route, en travers des rails.

M. Louart arrêta sa voiture à temps et s'empressa auprès de l'inconnu, un vieillard d'environ 60 ans. Le pauvre homme, qui était blessé, gémissait et prononçait des paroles incohérentes. M. Louart le releva et, aidé de quelques personnes, le transporta dans le débit de tabac tenu par Mme veuve Redant, où M. le docteur Butin père, mandé, arriva peu après.

On trouva sur le vieillard une feuille de contributions au nom de M. Henri Muller, domicilié hameau de la Vigne, à Wambrechies. Il porte des plaies contuses profondes à la tête et une fracture de la base du crâne a été diagnostiquée par le docteur Butin. Il porte en outre de multiples contusions sur tout le corps et particulièrement à la hanche gauche.

M. Maurice, commissaire de police de Wasquehal, s'était rendu sur les lieux de l'accident, accompagné du garde Moinet et il fit transporter en auto le blessé à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix.

M. Maurice, qui effectua toute la soirée des recherches pour trouver l'auteur de l'accident qui s'était enfui, prévint le Parquet qui descendit sur les lieux lundi matin. Il était composé de M. Hainaut, juge d'instruction, et de son greffier, ainsi que de M. Lelièvre, substitut du Procureur de la République.

Les magistrats, accompagnés de M. Louart firent préciser à ce dernier les circonstances dans lesquelles la victime fut découverte et la position dans laquelle elle se trouvait.

D'autre part, la Mairie de Wasquehal ayant demandé si M. Muller était bien originaire de Wambrechies, a reçu une réponse affirmative et le frère de la victime, M. Jules Muller, 53 ans, bûcheron, se rendit aussitôt à Wasquehal où il fit au Parquet la déclaration suivante : « Mon frère ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales et on devait incessamment le faire entrer dans un hospice comme incurable; il lui arrivait parfois de partir à l'aventure... »

Le Parquet entendit également plusieurs témoins qui avaient relevé la victime la veille et fit dresser un plan des lieux.

M. Muller prononça dimanche soir quelques paroles, puis il tomba dans le coma jusqu'à lundi à 10 heures. A ce moment, il murmura quelques phrases incohérentes mais il fut absolument impossible de l'interroger.

Souhaitons que l'auteur de ce pénible accident soit retrouvé au plus tôt.

UNE COLLISION entre deux tramways F à Croix

Dix voyageurs sont contusionnés et un receveur blessé

Dimanche, vers 12 h. 45, une collision s'est produite au pont du canal de Croix, entre deux tramways « F », de la Compagnie des tramways de Lille et de sa banlieue. Une dizaine de voyageurs ont été légèrement blessés et un receveur assez sérieusement.

Le tramway, parti de Roubaix à 12 h. 30, avait franchi le pont du canal de Croix. Un peu au-delà de cet endroit, le « car » venait de passer l'aiguille pour emprunter la voie droite.

A ce moment, un tramway arrivait de Lille. Il ne put s'arrêter à temps et la motrice vint heurter violemment l'arrière de la motrice et l'avant de la remorque du tram de Roubaix. Les glaces volèrent en éclats, la carrosserie sembla se briser et les voyageurs furent projetés les uns sur les autres.

Le wattman du tram tamponneur, M. E. Calais, demeurant à Mons-en-Barœul, roulait à une allure très modérée, comptant sur ses freins pour arrêter à temps et laisser passer au croisement de l'aiguille, le tram venant en sens inverse. Malheureusement, les roues patinèrent sur les rails gelés et le convoi se jeta au travers du tram, qui continuait sa courbe, en quittant la voie unique du pont.

En constatant l'impossibilité de stopper, le wattman, un vétéran de la Compagnie, dont les services dévoués ont été maintes fois reconnus, fit des gestes désespérés à son collègue du tram venant de Roubaix, afin que celui-ci hâtât sa marche, pour éviter la collision. Mais, malgré tous ses efforts, cette dernière eut lieu.

Une dizaine de voyageurs avaient été plus ou moins contusionnés. Ils reçurent les soins de M. le docteur Barroyer, à l'estaminet du Pont de Croix, tenu par M. Wyffels, où ils avaient été conduits.

M. Victor Demol, 33 ans, receveur, demeurant rue Gambetta, cour du Nord, 5, était le plus atteint et ses blessures l'obligeront à prendre un repos de plusieurs jours.

Les deux tramways ont subi des dégâts assez importants; la remorque, en particulier, est en partie démolie.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

Mgr LIENART ACCEPTE LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ de la LÉGION D'HONNEUR DE LILLE

Une délégation de la Société de la Légion d'honneur de Lille s'est rendue à l'évêché pour féliciter Mgr Liénart, lui exprimant toute sa fierté de voir un de ses membres promu à l'épiscopat et en même temps lui demander de vouloir bien apporter à cette société d'entr'aide le grand appui de son influence morale et de son prestige personnel en acceptant la présidence d'honneur de ce Comité.

Sa Grandeur s'est montrée très touchée de cette manifestation et s'est déclarée heureuse d'accepter la présidence d'honneur du Comité de Lille.

Il est fait un appel pressant aux personnes généreuses pour la Maison de repos des légionnaires.

Des cartes d'invitation aux conférences de l'Université de Lille, en 1929, sont à la disposition des membres du Comité au Cercle Militaire, 1, rue Macquart, ou au secrétariat, 23, rue du Port.

LE CHAMPION DE LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX EST UN LYCÉEN LILLOIS

On signalait, il y a quelques jours que le record de la vente du timbre antituberculeux était un écolier parisien qui à lui seul avait vendu pour 3.150 francs de timbres.

Le proviseur du lycée Faidherbe à Lille, vient de faire savoir que ce record revient en réalité à l'un de ses élèves, Eugène-Jean-Marie Ryckebusch, âgé de 12 ans, dont les parents habitent 64, rue du Quai, à La Madeleine.

Cet écolier a vendu du 5 au 25 décembre, pour 3.300 francs de timbre antituberculeux.

NOTES D'ART

L'EXPOSITION DES PEINTRES DE MARINE A ROUBAIX

L'idée est bonne d'avoir groupé dans une Exposition quelques-uns de nos meilleurs peintres de marine. Non pas tous, car il manque pour être complète à l'Exposition qui se tient en ce moment au Grand-Hôtel, rue de la Gare, à Roubaix, plusieurs noms connus. Appelons-la plus justement « Exposition de quelques peintres de marine » et, ceci remarqué, disons qu'elle offre, par sa tenue générale, par la valeur exceptionnelle de certaines des œuvres présentées, de nombreux éléments d'intérêt.

Par exemple, même si l'on trouve parfois véhémentes les oppositions de couleurs voulues par *M. D.-Ch. Fouqueray* et vulgaires ses principales tonalités — notre personnelle façon de voir n'est pas aussi simpliste — on est obligé de louer son originalité, son ampleur d'imagination et sa puissance d'exécution. L'effet est intensément décoratif. Et l'on ne voit pas ce qui empêchera une œuvre comme *El Wadi (Mer rouge)* de devenir classique. — Succès de curiosité pour certains tableau d'*Auguste Matisse*, faits pour étonner. La marque du grand artiste s'y laisse voir malgré tout, mais comme nous aimons mieux celles de ses œuvres qui se font simplement admirer, telle *Tour d'orage* : une mer d'encre coupée d'un sillon de lumière à l'étrange reflet électrique et voilà une page d'une vérité intense, que l'on retrouve dans *Soir blanc, Soir d'été*. — M. *Georges Gobô*, le sympathique artiste dont nous avons souvent dit la valeur est, avec ses quatre toiles de si lumineux et délicats coloris, où règnent le goût, l'harmonie, l'esprit français, l'un de ceux qui font la meilleure figure dans cette Exposition où nous voyons à côté de lui les œuvres de M. *L. V. Delpy*, saisissantes par l'intensité de la couleur, notamment *Thoniers à l'ancre;* la touche légère de M. *Gabriel Chauvelon*, qui fait penser au grain de la tapisserie; les poétiques compositions de M. *Paul Jobert*. — C'est aussi la clarté, la précision des œuvres de M. *R. du Gardier;* les intéressantes recherches *de M. A. Theunissen;* le charme et la sensibilité de M. *Martin-Sauvaigo;* les qualités diverses de MM. Wintz, André Gagey, Couturier, de l'Anglais Cecil King, de MM. Alaux, J. Bouchaud, A. Copieux, Dauphin, Van Mastenbroek, M. Clément, M. Moy, A. Nivard, J.-L. Paguenaud, J. Simon. Ceci pour nous borner aux peintres vivants, car nous ne ferons que signaler la rétrospective des XVe au XIXe siècles qui fait corps avec cette Exposition, de l'organisation de laquelle on peut louer la Société Nationale des Beaux-Arts de la mer.

A. T.

LE CONGRÈS DE LA POLICE de la région du Nord à Amiens

Le Congrès de la police de la région du Nord, qui vient de se tenir à Amiens, a émis les vœux suivants :

Les représentants mandatés des groupements de police de la région du Nord, comprenant quatorze départements et douze mille policiers syndiqués, réunis en congrès à l'Hôtel de ville d'Amiens, le 12 janvier 1929, et après délibération :

1° Emus de l'augmentation constante des crimes et délits et du nombre si élevé de ceux qui restent impunis :

Affirment une fois de plus que, seule, l'étatisation de la police française, sous une direction unique coordonnant l'action des différents organismes de police, peut apporter la véritable solution au problème de la sécurité publique, et assurent leur bureau syndical de leur plus complet appui dans toute l'action qu'il pourra entreprendre pour faire aboutir cette réforme qui ne peut qu'affranchir les polices municipales des influences locales et politiques et assurer d'une façon efficace la protection des honnêtes gens.

2° Donnent mandat à leur bureau syndical aux fins d'intervention auprès de la commission compétente du Sénat pour faire hâter le vote de la loi en instance devant la Haute Assemblée, en sollicitant l'incorporation à la dite loi de deux amendements permettant de faire bénéficier les policiers municipaux des avantages concédés aux policiers étatistes par les articles 11 et 75 de la loi du 14 avril 1924.

3° Demandent que la médaille d'honneur de la police, attribuée à vingt ans de service (services militaires compris) soit rémunérée annuellement par l'Etat au taux de 100 fr. et de 200 fr. en vingt ans de services.

4° Réclament impérieusement pour tous les policiers le bénéfice des lois dites sociales, notamment la reconnaissance du droit syndical, l'application de la journée de huit heures et le repos hebdomadaire.

5° Emettent le vœu que les policiers appelés pour témoigner en justice soient taxés au même titre que les témoins civils, les militaires de la gendarmerie et les gardes champêtres.

6° Demandent que, par voie législative, une obligation soit faite aux municipalités d'accorder à leur personnel des indemnités familiales décomptées sur le taux minimum de celles servies par l'Etat à ses fonctionnaires.

7° Réclament instamment des modifications au décret du 22 mars 1926, concernant le recrutement des commissaires de police pour permettre à tous les fonctionnaires de police, inspecteurs, agents ou secrétaires, comptant au moins deux ans de services effectifs, sans tenir compte du chiffre de la population des villes où ils exercent, de pouvoir prendre part au concours.

LE CAMBRIOLAGE D'ETAPLES

Nous avons relaté l'important cambriolage commis à la villa « Les Vanneaux », à Etaples. L'enquête a permis de préciser le signalement complet du pseudo Albert Delaby, qui avait usurpé l'état civil d'honorables habitants de la région Saint-Poloise.

Les inspecteurs de la police spéciale de Boulogne ont appris que le voleur s'était fait conduire en taxi, d'abord à Arras, puis à Amiens. Après un court séjour dans cette dernière ville, il avait pris un autre taxi qui le déposa à la gare de la Chapelle à Paris. Fayant toujours royalement ses chauffeurs, le cambrioleur prit alors un troisième taxi et descendit à la gare de l'Est. On présume que ce voleur, amateur des voyages en taxi, n'a pas quitté la capitale.

On a appris que la fameuse mallette portée par le fuyard lorsqu'il demanda le chauffeur Boitrel, avait été déposée à Etaples dans la nuit du 9 au 10. Par contre, le chauffeur a précisé certains points intéressants qui semblent indiquer que la piste est bonne.

D'un autre côté, il appert que Mme Guillet a échappé de près à la cupidité de son logeur si l'on songe qu'à un certain moment, alors qu'elle lui montrait des actions, il lui demanda si elle possédait des titres.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI MARDI 15 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Maur; demain, saint Marcel.

Soleil : Lever à 7 h. 41; coucher à 16 h. 20.

Lune : Nouvelle du 11; premier quartier le 18.

Bulletin météorologique pour la journée du 15 (Région Nord) : Même situation, ciel brumeux, couvert ou très nuageux; quelques chutes de neige; vent de Nord, 4 à 5 mètres; minimum sans changement sur la nuit précédente.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Production de l'Enfance : 10 h., Crèche de la rue Marie-Buisine; 16 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'Hygiène Sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.

UNE RÉUNION ÉLECTORALE

Une réunion électorale organisée par l'Union républicaine et démocratique aura lieu aujourd'hui mardi, à 20 heures, au café Denis, 58, rue Decrème à Roubaix. M. Edouard Dubois y exposera son programme et MM. Félix Chatteleyn et Joseph Crombé y prendront la parole.

LA SOIRÉE DES SANS-FILISTES AU CASINO DE ROUBAIX

Les sans-filistes et tous les amateurs d'art et de musique se presseront en foule ce soir au Casino ; la location s'est continuée lundi avec une hâte qui fait honneur aux sans-filistes roubaisiens.

Nous rappelons que cette belle manifestation à laquelle prendront part, outre le Choral Nadaud, les artistes et les musiciens les plus réputés de Lille, Roubaix, Tourcoing, est honorée du patronage de l'Administration municipale et de l'Association « Les Amis de Roubaix ». La soirée sera présidée par M. Sory, adjoint délégué à l'Assistance, président du Comité Antituberculeux et M. le docteur Rivière, directeur du Bureau d'Hygiène et trésorier du Comité Antituberculeux.

La collaboration de l'orchestre des concerts du « Journal de Roubaix » et de M. Pico, propriétaire directeur du Casino, lequel a de plus mis gracieusement sa salle à la disposition de « Radio-Roubaix » pour cette manifestation, assure à ce gala extraordinaire où se produiront en outre avec Mmes Barth et Linne Dariel, le « Broutteux » et Bertal, un succès éclatant qui clôturera brillamment la seconde campagne du Timbre Antituberculeux à Roubaix.

Location : 12, place de la Liberté : Loges; 13 fr. : Réservées : 10 fr. ; Premières : 6 fr. ; Galeries : 3 fr. 50.

La séance récréative du « Coin de Terre »

Le « Coin de Terre », c'est-à-dire l'œuvre des Jardins ouvriers fondée avant la guerre par quelques anciens élèves du Collège Notre-Dame des Victoires, donnait dimanche dernier sa fête d'hiver.

Elle fut pour les lauréats du dernier concours, Mmes Bossut et Willams, MM. Dejonghe, Vanhuisberg, Grulois, Trémery, Lainé, Lasalle, Vincci, Vincent, Vanbellegheim, particulièrement agréable, puisqu'ils reçurent, avec les félicitations du dévoué président, M. Pierre Bonte, les récompenses que méritait la belle tenue de leur jardin. Pour leurs camarades, et pour toute l'assistance où se côtoyaient jardiniers, bienfaiteurs et amis de l'œuvre, et dans laquelle nous avons remarqué la présence de M. V. Diligent, président de la Fédération des J. O., et de M. Jules Desrumaux, des Jardins populaires, cette soirée restera la plus réussie, nous semble-t-il, de celles que le Coin de Terre a jusqu'à présent offertes à ses adhérents.

C'est que des concours nombreux et vraiment artistiques avaient permis d'établir un programme de nature à satisfaire les plus exigeants.

L'orchestre de MM. Edouard et Pierre Peers, composé de musiciens déjà formés, sut, par d'alertes morceaux, animer la salle et la maintenir en gaieté.

Quelques scouts du Collège costumés en Peaux-Rouges, se livrèrent à de difficiles exercices de lasso, très réussis, très applaudis.

MM. Bayart et Lestienne, dont les jardiniers connaissent bien le talent original, créent — l'âge des acteurs autorise l'emploi de ce mot — une fantaisie militaire qui provoque le rire général, et réjouit particulièrement les nombreux anciens soldats de l'auditoire.

Et comme les monologues si divers et fort heureusement — pour notre plaisir ...et la mise en place des décors — si nombreux, de MM. Bacdey et Christiaens, étaient finement dits ! Ils ne constituaient toutefois que l'avant-goût de cette amusante comédie « Docteur ! » toute faite des plus drôles et des plus invraisemblables situations. On rit, on applaudit MM. Bardey, Duvivier, M. et Mlle Christiaens, Mlle Hecquet. L'auditoire charmé gardera un souvenir reconnaissant à ces Lillois d'un talent si mûr et si distingué, si classique en un mot.

Revenons à Roubaix pour clore cette courte analyse de la fête. Ce sont des Roubaisiens « les Equipes sociales », qui avaient accepté d'en être la parure. En costume Louis XIV, marquis et marquises interprètent un lent, gracieux et solennel menuet. En bergers et bergères, parfaitement accompagnés au piano par Mlle Lecomte, et soutenus par un orchestre réduit, mais très au point, elles dansent une pastorale, avec un rythme léger, sur un air charmant de Schubert.

Par leur concours précieux et si artistique, les Equipières ont singulièrement rehaussé l'éclat du spectacle. N'ont-elles pas aussi atteint les buts de leur œuvre : rendre service, élever les esprits vers le Beau ?

Combien il est souhaitable que de pareilles œuvres, d'inspiration et d'activité si nettement chrétienne, s'accroissent et étendent leurs bienfaits dans les milieux populaires !

Et voici sur cette séance récréative — éducative aussi, la conclusion d'un simple spectateur. Il y a toujours eu un art capable à la fois d'égayer et de former. Il existe aussi des artistes, pleins de talent et de bonne volonté, tout prêts à le répandre dans les classes populaires qui, on pouvait s'en convaincre dimanche, apprécient à sa valeur l'art et le dévouement vrais et désintéressés.

Les conférences de la « Revue Française »

CHARLOT et la Grande Aventure du Cinéma

Le Cinéma a des partisans et des adversaires également acharnés. Ce qu'on ne peut nier, c'est son importance; il est actuellement un des plus puissants moyens d'action sur les foules.

Est-ce vraiment un art? Ne déçoit-il pas la formidable curiosité qu'il a suscitée? Que peut-on en attendre? Le titre bref, choisi par M. Jean Ravennes, qui compte répondre à toutes ces questions, laisse déjà deviner à certains le sens de sa conférence. Jean Ravennes, qui ne passe pas pour un critique indulgent, prétend qu'un homme prodigieux a réinventé le cinéma un peu comme Molière a réinventé la comédie au XVIIe siècle...

Mais c'est déjà trop en dire... Fions-nous à l'esprit du romancier de la « Jeunesse des Dieux » et à l'auteur de la « Vie de Marie ». Il fallait un homme jeune et vraiment épris de son temps pour aborder un pareil sujet avec le sentiment d'en tirer une haute leçon artistique et morale.

Cette conférence aura lieu samedi prochain, 19, à 17 heures, en la salle du Central-Ciné-Théâtre, rue du Vieil-Abreuvoir.

Il est possible de retenir dès maintenant ses places chez Coupleux, 10 bis, rue Nain (Tél. : 15-07).

HALLE FLIPO. — Beurre, 24.20; extra 25.50 et 30; Gruyère 17, Hollde 11.50, Margarine 9.40, Café 22. Pain d'épices 6.25, Biscuits, 6.50 à 11.

Une séance récréative à la Fédération de la Jeunesse catholique

De plus en plus désireux d'intéresser à la vie de la Fédération les familles de ses membres et tous les catholiques roubaisiens, les dirigeants de la Jeunesse Catholique organisent pour lundi prochain, 21 janvier, à 20 h., une soirée récréative qui aura lieu au Central-Ciné-Théâtre, rue du Vieil-Abreuvoir.

Elle comportera la finale du grand concours de chant et de déclamation organisé cet hiver par la Fédération et dont les éliminatoires ont déjà révélé de véritables talents. Une partie théâtrale très soignée sera assurée par les Cercles du Saint-Rédempteur et de Saint-Martin. Enfin, le précieux concours de la symphonie « Les Ménestrels » des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Louis, complètera à merveille le programme.

On peut se procurer gratuitement des invitations auprès des membres de la J. C. Et il sera possible de se faire réserver des places, moyennant un franc en s'adressant dès aujourd'hui et toute la semaine chez Coupleux, 10 bis, rue Nain.

GALERIE D'ART DU GRAND HOTEL. — L'Exposition des Peintres de Marines de la Société Nationale des Beaux-Arts de la Mer est ouverte tous les jours, dimanches compris, jusqu'au 20 janvier inclus.

LA « CŒCILIA ROUBAISIENNE » FÊTE SES MÉDAILLÉS

La toute récente promotion des médailles d'honneur décernées par le gouvernement aux musiciens et choristes comptant trente années et plus de sociétariat, comprenait treize membres de notre excellent orphéon local, la « Cœcilia Roubaisienne » : MM. Emile Bapaume, Albert Debruyne, Ferdinand Debruyne, Désiré Deleplanque, Edouard Dubus, Jules Lamnelin, Albert Lemarre, Cyrille Lepers, Arthur Liagre, François Tétaert, Edouard Vanherpe, Gustave Vanhoutte et Gustave Vercoutere.

Notons également que M. Paul Manyau fait partie de la même promotion mais autitre de l'Emulation Chorale de Lille.

Au cours de la répétition de samedi dernier, M. Hennebelle, l'actif président, félicita chaleureusement les nouveaux décorés au nom de tous leurs camarades et convoqua les membres de la commission à une réunion qui aura lieu prochainement, afin de décider l'organisation d'une fête intime pour commémorer comme il convient un si heureux événement.

A tous les décorés nous adressons nos sincères félicitations.

BOCK MEYERBEER. Double extra fine, 90d

L'ELECTION CANTONALE PARTIELLE DU 20 JANVIER

Le tableau contenant les modifications apportées à la liste électorale arrêtée le 31 mars 1928 et modifiée déjà lors des élections législatives d'avril 1928 et des élections cantonales générales d'octobre 1928, est déposé à la Mairie, bureau des élections, où tout électeurs pourra en prendre connaissance.

SOLDES chez **Boucau**, 5, r. Pte-Motte, Rx. 297

A LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS DÉTAILLANTS DE ROUBAIX

Le bureau, 10, place de la Liberté, est à la disposition des adhérents pour la rédaction gratuite de la déclaration qu'ils doivent faire pour les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux de 1928, à partir du 15 janvier 1929 jusqu'au 28 février inclus, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., tous les jours. En mars, mêmes heures et jusqu'au 14, pour les commerçants ayant une comptabilité régulière et déclarant un bénéfice net.

RENAULT. — Agence officielle Deltête, 96, rue Inkermann. Téléphone 550 31439

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX »

du 15 Janvier 1929 — N° 30.

Le mystérieux inconnu

PAR GUY DE TERAMOND

— C'est que je suis un peu fatigué, mon bon ami, et je vous demanderai plutôt la permission d'aller me coucher...

— C'est bien ! repartit l'inspecteur un peu vexé... Après tout, je n'ai besoin de personne... au revoir, Newton !...

— Au revoir, Lapipe !... et bonne chance !...

Et, ayant serré la main de son collègue, le détective s'éloigna.

Un instant, il chercha à travers la foule le domino rose et noir, pour l'avertir de son départ.

Mais, ne l'apercevant pas, il supposa que la baronne s'était déjà retirée.

Il en fit autant à son tour, tandis que, sans perdre de temps, Lapipe se mettait à la poursuite de son mandarin.

Mais Paul de Vareilles avait prévu cela.

Aussitôt que les deux policiers s'étaient trouvés en présence, il avait rapidement enlevé son costume chinois, sous lequel il était déguisé en Arlequin.

Il put donc voir, tout à son aise, le boër le réclamer à tous les échos, et fuir, découragé, par quitter l'ambassade quand les violons de l'orchestre attaquaient la dernière valse...

XI

Un singulier pari

La baronne Braüerswski, le lendemain matin, se demandait, non sans anxiété, pour quelle raison l'attaché militaire n'avait point paru au rendez-vous fixé par lui, quand Newton sonna, venant faire ses adieux à sa cliente, ayant décidé de quitter, par le plus prochain transatlantique, la France, où il n'avait plus rien à faire.

Les explications du détective calmèrent un peu ses inquiétudes.

Il semblait certain que si l'astrologue ne s'était point montré dans le bal, c'était parce qu'ayant éventé la présence de Lapipe et de ses acolytes, il avait remis la rencontre projetée à un moment plus favorable.

La belle Russe commençait donc à se rassurer, quand on annonça le comte Fraskopelly.

Pour que le capitaine oubliât ainsi toute prudence lui interdisant de se rendre avenue Bosquet en dehors des réceptions où se pressait tout Paris, il fallait qu'il eût un motif sérieux.

— Faites-le entrer ! fit vivement la baronne.

Et, comme le détective allait se retirer :

— Restez, je vous en prie, monsieur Newton, dit-elle... nous aurons peut-être besoin de vos conseils...

Après avoir rendu de la façon que l'on sait, sa mantille noire au domino bleu et jaune, l'officier avait sauté dans son auto, et s'était hâté de rentrer à l'ambassade avec son précieux butin.

Mais, en ouvrant le dossier que sa complice lui avait livré, en échange des cinquante billets de mille francs, il avait poussé un cri de surprise et de désappointement.

Il ne contenait que des feuilles de papier blanc.

Qu'est-ce que cela signifiait ?

Le lendemain, à la première heure, il courut chez la baronne pour avoir l'explication de ce mystère.

Aux premiers mots, l'espionne l'arrêta :

— Vous étiez hier au bal ?

— Parfaitement en moine blanc, ainsi que je vous en avais prévenue...

— Pardon, mon cher ami, vous deviez être en astrologue, rectifia-t-elle, en lui tendant le billet où il lui avait écrit ses instructions.

— Mais ce n'est pas celui que je vous ai passé au Français ! s'exclama Fraskopelly effaré.

Et, se frappant le front :

— Mais alors, qui donc était ce domino bleu et jaune qui m'a donné un dossier, et à qui j'ai remis mon enveloppe ?... Je n'ai pas un instant douté que ce fût vous !...

Secouée d'un pressentiment soudain, la baronne était allée à son secrétaire, et en revenant avec la liasse ficelée et cachetée qu'elle avait emportée la veille avec elle.

D'un tour de main, elle avait fait sauter les cachets et dénoué les ficelles.

Et, soudain, sa figure refléta une expression de terreur.

Il ne refermait que les morceaux de journaux qu'y avait placés Paul de Vareilles, la nuit du crime.

Les deux complices se regardaient atterrés; enfin, la belle Russe eut la force de murmurer :

— Cependant, c'était moi-même qui l'avais déposé dans le coffre-fort de M. Korpfstrauss... c'est moi-même qui suis allée l'y chercher... et il n'y avait que lui et moi qui connaissions le chiffre qui permettait de l'ouvrir.

— Et quel était-il ? demanda Newton, silencieux jusque-là.

— 24.7.85.

— 7.85 ? s'écria le détective, en se souvenant de sa conversation avec l'inspecteur dans le cabinet du juge d'instruction... mais, c'est le nombre qui était inscrit sur un petit bout de papier que le meurtrier a laissé dans la chambre qu'il occupait, au-dessus de l'appartement de sa victime...

— Eh bien ? interrogea la baronne de plus en plus pâle.

— Il y avait donc, continua le détective, quelqu'un qui avait intérêt à s'emparer de ces documents, fût-ce au prix d'un crime !

Mais la belle espionne ne lui laissa pas le temps d'achever sa pensée.

Elle tomba évanouie dans un fauteuil, en balbutiant :

— Je suis perdue !... la police sait tout !...

Une heure plus tard, elle prenait le train pour la frontière, tremblant à chaque pas d'être arrêtée, après s'être bornée à avertir ses domestiques qu'elle était appelée d'urgence à Riga, auprès d'un parent malade.

La préfecture, jugeant inutile de mettre la justice au courant des motifs véritables de cette disparition, avait envoyé aux journaux une note qui laissait entrevoir que le départ de la baronne russe était imputable à quelque histoire de sentiment et l'opinion publique, aiguillée vers ce petit événement mondain, n'en demanda pas davantage.

Après avoir gardé, quelque temps, au Dépôt les « As de Cœur », on les relâcha.

On ne pouvait les renvoyer devant les juges de la correctionnelle qui en eussent purgé le boulevard pour un nombre de mois appréciable, sous peine d'ébruiter fâcheusement l'affaire de la rue Ramus, sur laquelle il importait également de faire silence.

Et ainsi, les malfaiteurs, qui n'étaient dignes de bénéficier de la plus petite circonstance atténuante, profitèrent-ils de la crainte d'une complication internationale.

Quant au comte Freskopelly, notre ambassadeur à X...., se plaignit auprès de son gouvernement du rôle louche qu'il paraissait jouer depuis quelque temps, et avertit qu'on ne le supporterait pas plus longtemps.

La principale mission de tous les attachés militaires que les puissances envoient les unes chez les autres est de se livrer, plus ou moins, à l'espionnage.

Le tout est de ne pas être pincé.

A la première alerte, on les désavoue et on les rappelle.

C'est ce qui arriva au maladroit capitaine.

Quinze jours après le départ précipité de la baronne, il recevait l'ordre de rejoindre son régiment dans une garnison perdue.

Avant de quitter Paris pour toujours, il avait réuni quelques-unes de ses relations dans un dîner d'adieu.

Autour de la table fleuri du cabaret à la mode, il y avait le prince de Visconti, premier secrétaire de son ambassade, le comte Otto de Schlakemburg, le duc de Vaintrailles, le célèbre sportsman, le commandant Potziabeneff, Reginald Farwetb, le riche Américain, Rose Trémière, la jolie chanteuse d'opérette, la blonde Suzale Dervanne et Sminta de Fradésy, l'écuyère de haute école, qui faisait courir tout Paris, à cette époque, au Nouveau-Cirque.

La chair était épicée à souhait et les vins généreux avaient abondamment coulé de sorte que, dès le milieu du repas, les convives étaient déjà passablement gris, et leurs têtes battaient un peu la campagne.

On allait passer la glace, quand le capitaine Fraskopelly se leva avec peine et frappant sur son verre pour obtenir le silence :

— Mesdames, messieurs...., commença-t-il d'une voix pâteuse... je viens de faire un pari avec le commandant Potziabeneff... et vous allez tous en être témoins...

— Oui !... oui !... crièrent plusieurs voix.

— J'ai parié, reprit le capitaine, se cramponnant à la table pour ne pas tomber en avant... j'ai parié... j'ai...

Son ivresse l'empêcha de trouver la suite de son discours.

Il vacilla, se remit d'aplomb, et continua :

— J'ai parié... que j'épouserais la première femme blonde qui passerait demain, à trois heures, au coin droit de la rue d'Eughien et du Faubourg-Poissonnière... le commandant soutient que je n'en ferai rien... moi, je dis que si !...

Cette idée discornue qui ne pouvait germer que dans le cerveau de deux pochards, rencontra auprès des convives un succès prodigieux.

Deux camps se formèrent aussitôt, les uns pour, les autres contre.

(*à suivre.*)